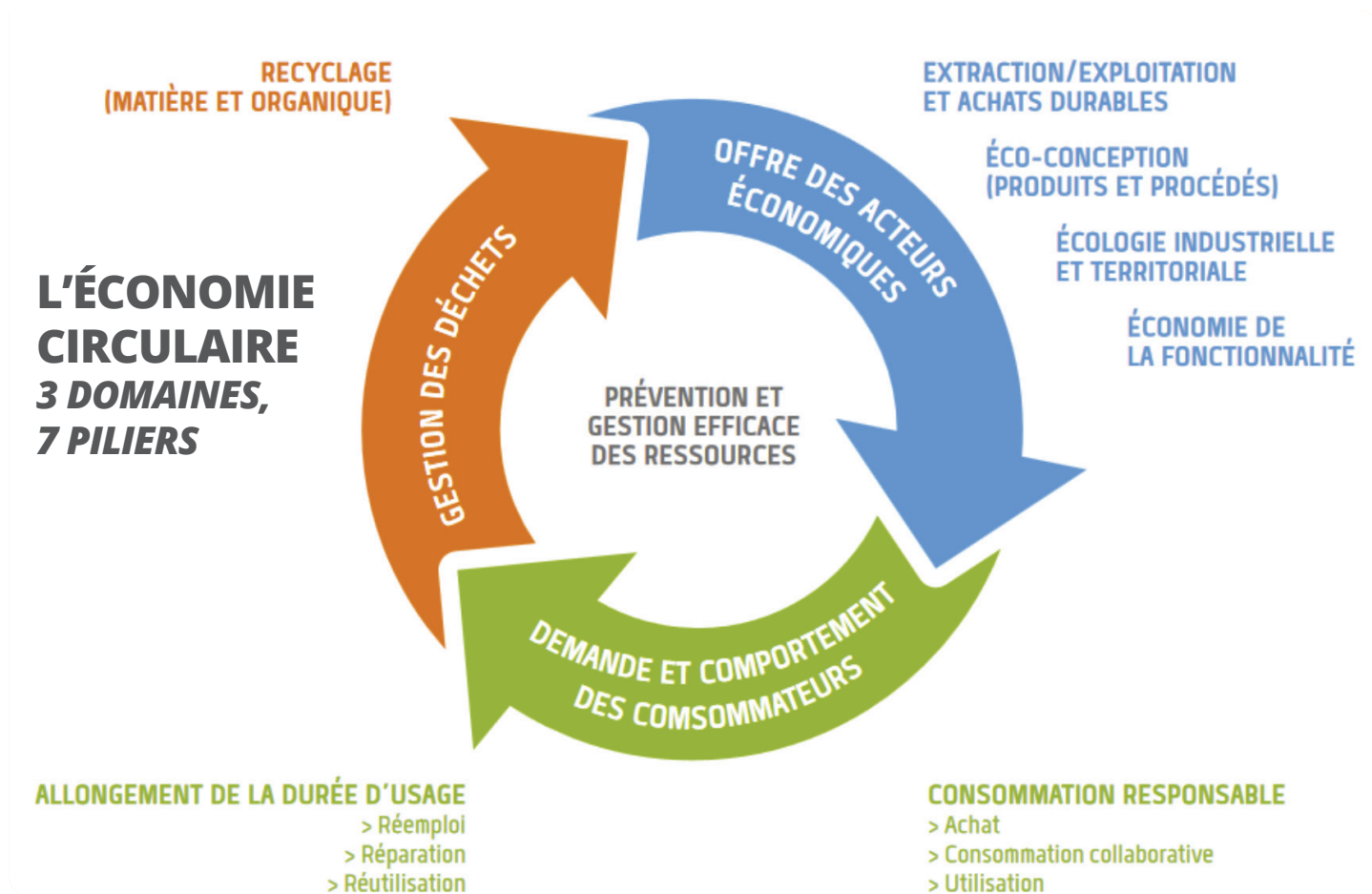


L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS COMME OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE

AGENT RÉFÉRENT : MAXIME FRITZEN
mfritzen@valtom63.fr

PRÉVENTION



POURQUOI ?

Depuis sa labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en 2015, le VALTOM s'est engagé dans une politique de sensibilisation et d'accompagnement de projets orientés vers les thématiques de l'économie circulaire. Ces projets ne sont plus seulement orientés vers la seule question des déchets mais sont à la croisée du développement économique et du développement durable.

L'objectif est de travailler en partenariat avec différentes structures (fédération de producteurs, chambre consulaire, association, collectivité, universitaire ...) afin de proposer de nouveaux outils permettant l'accompagnement de différents acteurs vers l'économie circulaire tout en étant créateur de richesse économique et d'emplois non délocalisables.



QUOI ?

TYPES D'ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

- Partenariat avec CoCoShaker (incubateur d'entreprises sociales) afin de faire émerger des projets économiques et accompagner les porteurs de projets engagés dans l'économie circulaire.
- Accompagnement des producteurs auvergnats à la réduction de leurs déchets par la création d'une filière de réemploi des emballages en verre et un pôle d'achat mutualisé permettant de réduire l'impact des transports. Ce projet est réalisé en partenariat avec Maceo, l'association Avenir, la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme, Bio 63, FR CIVAM, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, l'ADML 63 ...



COMMENT ?

L'objectif à terme est de créer un collectif capable de travailler sur des problématiques de territoire ou des besoins pour lesquels il faudrait créer de nouvelles activités. Ces problématiques pourront remonter d'acteurs de terrain (association, entreprise, fédération, collectivité, élu ...) et être proposées par un des membres du collectif pour axe de travail. En parallèle, certains acteurs en lien avec l'émergence de projets pourraient mettre en place des actions afin de mobiliser des entrepreneurs sur le sujet.

Le projet de développement d'une filière de réemploi d'emballage en verre est déjà un bon exemple de constitution d'un collectif qu'il serait intéressant d'élargir à d'autres problématiques d'économie circulaire.

De plus, il est important de faire le lien entre les différents services d'une même collectivité. Le pôle développement économique d'une collectivité peut proposer un projet d'accompagnement aux entreprises de son territoire à l'aide du service déchet et développement durable des EPCI (démarche d'écologie industrielle et territoriale par exemple). Ces actions peuvent sur le long terme permettre aux entreprises de faire des économies sur leur consommation d'énergie, leur traitement de déchets voire même créer de nouvelles opportunités économiques.



QUAND ?

CALENDRIER DU PROJET :

- **2016 :**
Organisation d'une filière de valorisation des gravats.
- **2017 :**
Lancement du premier appel à projets Economie Circulaire par le VALTOM.
Depuis 6 porteurs de projets ont été soutenus pour le développement de leur activité (Capillum, PHAMM, Velokit, Les Patates d'Emma, Terra Preta, Zéro Déchet Clermont Auvergne).
- **2017 :**
Partenariat avec le réseau des Ressourceries pour la relocalisation d'une filière de valorisation des textiles.
- **2018 :**
Lancement du premier projet d'écologie industrielle territoriale par le SBA.
- **2019 :**
Collectif pour la création d'une filière de réemploi des emballages en verre.
- **2019 :**
Lancement du partenariat avec CoCoShaker.
5 projets sont accompagnés dans le développement de l'économie circulaire sur le territoire.
- **2019 :**
Lancement d'un premier projet d'écologie industrielle territoriale par Ambert Livradois Forez



COMBIEN ?

BUDGET DU PROJET :

Actuellement, la convention mise en place avec CoCoShaker propose le versement d'une subvention annuelle de 7 000 € pour l'accompagnement des porteurs de projet et la réalisation d'actions d'émergence de projets en économie circulaire.



POUR RÉSUMER

- Depuis 2017 : 11 projets accompagnés dans le cadre de l'AAP et du partenariat CoCoShaker
- 6 projets d'écologie industrielle et territoriale sur le territoire